

Conseil municipal du lundi 14 septembre 2020

Ordre du jour :

- 1. Approbation du caractère urgent de la réunion
- 2. Devis de réfection des peintures intérieures des salles de classe de l'école
- 3. Questions diverses

Présents : Mmes Dominique Chapelle, Bérangère Driay, Noëlle Lantheaume, et MM. Fabien Lombard, Simon Thomé et Thierry Vallet.

Absents, excusés : Mme Sylvie Bonnassieux, M. Didier Rollin, ayant donné pouvoir à Mme Bérangère Driay

Absent : M. Sylvain Morel

Choix d'un secrétaire de séance : Mme Dominique Chapelle

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 septembre 2020 :

Avant de soumettre à approbation, le Maire fait part de d'une erreur qui a été relevée par Mme Marie-José Tziboulsky : dans le point 19 (Déclaration des sinistres dûs à la sécheresse), il faut lire que les dégâts doivent concerner l'été 2019 et non l'été 2020. Le Maire confirme qu'il s'agit bien d'une erreur et demande à ce que cela soit rectifié.

M. Jean-Laurent Dorille informe qu'il a envoyé un courrier par mail au secrétariat et qu'il souhaiterait qu'il soit porté à la connaissance du conseil. Le délai d'envoi n'ayant pas permis d'en prendre connaissance avant la réunion, il est proposé à M. Jean-Laurent Dorille de différer sa lecture au conseil prochain.

Le compte-rendu du conseil municipal du 9 septembre 2020 sera soumis à approbation lors de la prochaine réunion.

- 1. Approbation du caractère urgent de la réunion

Le Maire soumet à l'approbation des élus la tenue de cette réunion qui est convoquée en urgence pour permettre le dépôt d'une demande de subvention auprès du conseil départemental, dans les délais impartis. La demande concerne la réfection des peintures intérieures des salles de classe.

Décision soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

- 2. Devis de réfection des peintures intérieures des salles de classe de l'école

- Devis de JMC peinture : 8477.09 HT. Il faut ajouter environ 1000 € de peinture, non comprise dans le devis. Ce devis a été repris suite à une seconde visite pour adapter la première proposition faite.

- Devis de JMB bâtiment : 13888.69 € HT

- Devis de M. Sylvain Gencel : 5558.55 € HT.

Ces travaux seront l'objet d'une demande de subvention auprès du conseil départemental. Prise en charge de 50 %.

Après un tour de table, où apparaît la difficulté de se prononcer sur des prestations qui ne semblent pas identiques, le devis de M. Gencel est soumis à approbation.

Décision soumise au vote et adoptée à l'unanimité moins 1 abstention (Dominique Chapelle).

Suspension de séance accordée à M. Serge Krier : il demande si le travail sur la convention du SIVOS avec les communes adhérentes à propos de la répartition des dépenses d'investissement a été avancée.

Il lui est répondu que cette question reste à travailler.

- 3. Question diverse : Intervention du SATESE en 2020

SATESE = Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration du Conseil Départemental
En raison de la crise sanitaire et de la période de confinement qui s'est déroulée du 16 mars au 11 mai dernier, le SATESE a dû interrompre ses visites et les reporter sur les mois suivants. Au vu de la surcharge engendrée sur le second semestre et ne pouvant mettre en renfort aucun moyen humain supplémentaire, il ne nous sera pas possible d'effectuer l'intégralité des visites annuelles habituellement réalisées.

Les visites à caractères réglementaires seront assurées (contrôle des dispositifs d'autosurveillance, bilans 24h) et les techniciens réaliseront à minima 1 passage par station d'épuration pour l'année 2020.

- 3. Question diverse : lancement du schéma directeur cyclable

La CCVD a obtenu des financements pour développer le vélo au quotidien sur notre territoire. Les élus seront sollicités prochainement pour faire connaître les besoins et attentes lors de temps de travail en ateliers.

- 3. Question diverse : manœuvres militaires

Entre le 14 et le 24 septembre, il est prévu un exercice d'envergure dans la région des Alpes. Les administrés en ont été avertis par courriel.

M. Eric Rolland, par un mail envoyé en mairie le 13 septembre 2020, demande à ce que le survol des exploitations agricoles se fasse à une distance suffisante afin de ne pas affoler les bêtes. Un courrier sera adressé en Préfecture pour relayer cette demande.

- 3. Question diverse : médiation avec les riverains du projet de poulaillers

Les requérants ont donné un avis favorable à la proposition de médiation demandée par la commune. Un courrier a été envoyé au tribunal administratif de Grenoble pour solliciter une demande d'accompagnement dans cette démarche.

- 3. Question diverse : dossier d'urbanisme

- Demande de permis de construire : demande de Mme Eglantine Gourjon et M. Clément Rivoire, Les Thuillères : création d'une annexe (préau et appentis), non destinée à usage d'habitation.

Mme Noëlle Lantheaume demande qui s'assure du contrôle et de la régularité des travaux.

Suspension de séance accordée à M. Serge Krier : le cadastre peut avoir cette mission de contrôle.

Suspension de séance accordée à M. Robert Gauthier : cela a un impact sur la valeur locative des habitations.

La demande de permis de construire est transmise au service instructeur.

- 3. Question diverse : travaux de voirie

M. Simon Thomé fait part des 3 devis reçus pour chiffrer les travaux prévus par la commission voirie.

- Eurovia : 22780 € HT

- Entreprise Bouvat : 19960 € HT

- Grisal : 22910 € HT

Décision soumise au vote : le devis de l'entreprise Bouvat est adopté à l'unanimité.

Séance levée à 21h50.

Prochaine réunion du conseil municipal le 7 octobre 2020, à 20h30.

Prochains rendez-vous :

- 15 septembre 2020, 18h, Eurre : conférence des maires sur le PLUI

- 17 septembre, 20h : SIGMA

- 21 septembre, 20h : AG de l'ADMR (Blacons)

- 23 septembre, 20h30 : réunion affaires courantes

- 27 septembre : élections sénatoriales

- 28 septembre, 18h, St Vallier : formation proposée aux élus sur eau, assainissement et milieux aquatiques

- 3 octobre, matin : matinée de travail des élus municipaux

- 3 octobre, 16h, Ste Croix : AG de l'association Biovallée

- 10 octobre, 9h30 : AG de l'association des Maires Ruraux de la Drôme (St Sorlin en Valloire)

Le maire,
Bérangère DRIAY

